

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 20 Novembre 1828.

Avec permission du Magistrat. — Chez C.-H. WOLFRATH, imprimeur-éditeur.

## CONCERT.

Le public est prévenu, que M. Ant<sup>e</sup> BOHRER, fameux violon, donnera aujourd'hui Jeudi 20 Novembre, un Concert dans la grande salle de musique. Des billets d'entrée, à 2 francs de Suisse, seront distribués dans le magasin de MM. Jeanneret et Baumann, et, le soir du Concert, à l'entrée de la salle.

## ARTICLES OFFICIELS.

1. La liquidation sommaire des biens et dettes de défunt David Bourquin, de Gorgier et Sauges, en son vivant maître charron établi à Bevaix, ayant été ordonnée par arrêt de Messieurs du Conseil d'Etat sous date du 27 Octobre dernier, en tant que la succession du défunt a été abandonnée à la Seigneurie par droit de déshérence; en conséquence, M. Perret, maire de Bevaix, en aurait fixé la journée au Lundi 1<sup>er</sup> Décembre prochain, jour auquel et dès les neuf heures du matin, tous les créanciers du dit défunt David Bourquin sont sommés de se rencontrer dans la maison-du-village dudit Bevaix, munis de leurs titres et prétentions, pour les faire inscrire et être ensuite colloqués sur l'actif de cette chétive succession, chacun en rang et dates, sous peine de forclusion. Donné au greffe de Bevaix, le 7 Novembre 1828.

Par ord. J.-J. PERNET, greffier.

2. Le Gouvernement ayant accordé à Moïse-Henri, feu Moïse Giroud, du Petit-Bayard, de mettre ses biens en décret pour acquitter ses dettes; noble et prudent François de Sandoz-Travers, maire des Verrières, a fixé la journée des inscriptions dudit décret au Samedi 22 Novembre prochain. En conséquence, tous les créanciers dudit Moïse-Henri Giroud sont assignés et avertis de se rencontrer par-devant mon dit Sieur le Maire et les Sieurs Juges-Egaleurs par lui nommés, qui seront assemblés à la salle provisoire d'audience de la Cour de Justice des Verrières, le dit jour Samedi 22 Novembre, afin d'y présenter et faire inscrire leurs titres et prétentions, et y être ensuite colloqués, chacun à son rang et date, sous peine de forclusion. Donné par ordonnance au greffe des Verrières, le 29 Octobre 1828.

C.-H. PERRROUD, greffier.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. La Commission forestière de la bourgeoisie et Communauté de Boudry, exposera en mises publiques, à la maison-de-ville dudit lieu, Samedi 29 Novembre courant, à une heure après midi, les bois qui se trouvent marqués, martelés et numérotés, en 11 parcelles ou enceintes, en la forêt dudit Boudry, appelée sous Trémont, et dont la totalité du produit est approximativement supposée à passé 1300 toises, la plus grande partie de hêtre. Les conditions seront bien favorables aux miseurs, auxquels il sera accordé plusieurs années pour exploiter les dits bois, qui pourront être bûchés et même carbonisés dans la forêt. Les onze parcelles seront d'entrée exposées ensemble à l'enchère publique, et, si cette voie ne produit pas son effet, chaque parcelle le sera séparément. Les amateurs sont invités à visiter les localités, et à prendre connaissance des conditions de l'encan, chez le Sieur Abram Barbier-Seiler, maître-bourgeois.

4. Ensuite de permission obtenue, M. le justicier Benoit-Louis Jaquet exposera en mises juridiques, dans son domicile à Rochefort, Lundi prochain 14 du courant, dès les 9 heures du matin, tous les habillemens et linges de feu sa mère et de ses deux femmes défuntes, qui consistent en robes, déshabillés, schalls, mouchoirs de diverses grandeurs, et quantité de chemises et de souliers, ainsi que plusieurs autres effets dont on supprime le détail.

5. Les immeubles suivans, appartenant à M<sup>e</sup> la veuve de feu M. le pasteur Barrelet, de Bevaix, situés rièr le territoire de Boudry: 1<sup>o</sup> Une vigne dite la Thomasseta, contenant 36 1/8 ouvriers, qui seront divisés en plusieurs morcelés; 2<sup>o</sup> une dite aux Gougillettes, contenant 4 1/2 ouvriers environ, jouxte de vent. M. le major

DeLuze et J.-P. Meiller, de joran les frères Gribolet, de bise Frédéric Benay, la veuve de Samuel Suchard et la veuve du justicier Favre, d'ubère M<sup>me</sup> la lieutenant Grellet. 3<sup>o</sup> et enfin, un petit verger ou pré d'environ 2 ouvr., près de la grande vigne, jouxte de vent Jonas Verdonnet et Samuel Cretin, de joran Samuel Porret, de bise le justicier Barbier-Favre et Marie Udriet, d'ubère le dit Jonas Verdonnet. — Tous ces objets sont dans le meilleur état possible: les vignes bien peuplées de très-bon plant, la grande toute en blanc, et la petite en fin plant rouge. Ils seront vendus publiquement par voie de minute, Samedi 29 Novembre courant, à 2 heures après midi, à la maison-de-ville de Boudry, où les amateurs sont priés de se rencontrer. Jusque-là on pourra prendre connaissance des conditions de la vente chez M. Reymond, notaire à Neuchâtel, et chez M. Barrelet, notaire et receveur pour S. M. à l'abbaye de Bevaix, qui se fera un plaisir de faire voir les dits objets aux personnes qui le désireront.

6. En vente chez M. Jacottet, notaire, à Neuchâtel, la maison de M<sup>lle</sup> Julie de Meuron, située à Colombier, composée d'un rez-de-chaussée où il y a 3 pièces et une cuisine, avec un bel emplacement p. un pressoir, caves, etc.; de deux étages, chacun de 9 pièces, y compris la cuisine; cour, verger et jardin derrière. Cette maison, dont la bonne construction et la commodité ne laissent rien à désirer, peut être utilisée soit comme vaste et agréable habitation de particulier, soit p. un pensionnat ou autre établissement, sera vendue, en cas d'offres acceptables, chez le susdit notaire, le Jeudi 4 Décembre prochain, à 11 heures avant midi. Il est chargé de communiquer les conditions de l'exposition, et de fournir les renseignements aux amateurs.

## ON OFFRE A VENDRE.

7. C. Gerster, libraire, a reçu, il y a quelques semaines, l'Almanach de Gôtha p. 1829.

8. Auguste Borel-Borel, libraire, vient de recevoir une forte partie de superbe vélin et parchemin ordinaire p. notaires, en petites et grandes feuilles, ainsi que des papiers à écrire de toutes qualités, qu'il peut céder à des prix très-engageans.

9. Une glace neuve, encadrée, de 72 pouces de hauteur, sur 19 1/2 pouces de largeur. S'adr. à Prince-Tissot, au café.

10. Chez A.-H. Heinzely, bougies de 1<sup>re</sup> qualité, de table, de 4 et 5 à la livre, p. voitures de 8 à 10, et p. lanternes de différens nos, à 23 batz la livre. Il a en commission 5 pièces de toiles fabriquées en Suisse, qu'il cédera, par pièce, au bas prix de 11 batz l'aune, le propriétaire ayant quitté les foires; et préférant faire un sacrifice pour éviter le retour.

11. Très-belle morue d'Islande, chez M<sup>me</sup> Wittnauer, à la Grand' rue.

12. MM. Borel frères ont reçu dernièrement du stockfisch nouveau, ainsi que de la ritte grise surfine, et de l'eau-de-cerises 1<sup>re</sup> qualité. Leur détail est toujours très-bien assorti en marchandises fraîches et à juste prix.

13. Des habits en bon état et à bas prix, propres p. des catéchumènes. S'adr. au Sieur Frédéric Louis, qui offre aussi une scelle à fromage.

14. Un laigre aviné en blanc, de 147 3/4 setiers, et un pupitre à 2 places, que, faute d'emploi, on cédera à bon compte. S'adr. à M. Henri Fleury, rue de l'Hôpital, près du Pont-des-boutiques.

15. A la lithographie Gagnebin, des papiers lignés en rouge ou autres couleurs, p. comptes courans et notes, d'après les modèles qu'on lui donnera. — Son bureau, maison Jeanjaquet, à la rue des Moulins, sera ouvert tous les jours ouvriers, mais seulement de 9 à 11 heures du matin.

16. Au comptant, pour le prix fixe de trois louis bons, une montre en or p. Dame. On la garantit parfaite. S'adr. au bureau d'avis.

17. De rencontre, plusieurs bonnes pendules, chez F. Guisé, horloger, au magasin de MM. Perrin frères, rue de l'Hôpital.

18. Un joli petit fourneau en fer, avec ses tuyaux, comme neuf. S'adr. à la Balancé.

19. Un tas de fumier 1<sup>re</sup> qualité, d'environ mille pieds. S'adr. au bureau d'avis.

20. La saison de la transplantation étant arrivée, les personnes qui désirent se procurer des arbres et arbrisseaux d'ornement, arbres verts et arbres à fruits, tant indigènes qu'exotiques, et tous de premier choix, sont invitées à s'adresser à M. Lainé à Mallay, près Lausanne; sa pépinière est abondamment pourvue de beaucoup de variétés de ces diverses espèces. On peut se procurer des catalogues de cette pépinière, chez M. Gerster, libraire, à Neuchâtel.

21. Un billard neuf, en noyer; deux cuves de vendange, et 30 gerles en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis.

22. Deux soufflets, et plusieurs autres outils de maréchal. S'adr. à Louis Béguin, maréchal, à Bôle.

23. De rencontre, à bas prix, une fenêtre double encore en bon état, chez Jenni, maître menuisier, maison Riond, au Neubourg.

24. Chez Louis Fillieux, jardnier, à Fahy, des arbres fruitiers, tels que poiriers et pommiers hauts-vents et mi-tiges, pêchers et abricotiers idem, tous d'une belle venue et très-vigoureux; arbres et arbustes d'ornement, poudrettes de raisin choisi p. treilles, tels que muscat violet et malvoisie, rouge précoce, et quelques cents poudrettes de bon blanc choisi; des marcottes d'œillets de couletrs variées, belle graine de carottes d'Hollande, et autre aussi belle et bonne que celle qu'on fait venir de France; toute espèce de graines et plantes potagères, oignons de fleurs, etc. En évitation de courses à Fahy, on pourra donner les commissions à sa femme, les Mardi, Jeudi et Samedi, dans la matinée, sur la place du marché: les expéditions se feront de suite.

25. Deux fourneaux de fer avec les tuyaux, un fourneau de fer-blanc; un banc de tourneur, et un de charpentier avec des outils; un lit en noyer, avec le cadre ferré; une selle et la bride; de l'horlogerie, et plusieurs meubles de ménage trop longs à détailler. S'adr. au bureau d'avis.

26. Cinq pièces tapis de chambre, en laine et en poils de chevreau, unis et à carreaux, fond gris, de 4/4 à 8/4 larges, fabriqués dans les établissemens de travaux du Canton de Vaud. On peut les voir dans le troisième magasin sous l'ancien Trésor. S'adr. à M. Michaud-Mercier, qui est autorisé à les céder à bas prix, pour les placer avant l'hiver.

27. Faute de place, un bois-de-lit à buffet, en sapin. S'adr. à Borel-Guyenet, rue Fleury.

28. Des bandages p. hommes et enfans, faits par Develay, de Lausanne. S'adr. à M. Wittwer, médecin, à Savagnier.

29. Le Sieur Christian Lehmann, maître tailleur d'habits, informe le public qu'il continue, dans sa maison en cette ville, à détailler des draps de diverses qualités, à confectionner des habits: le tout comme du passé. En conséquence il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

30. Quelques cents chars bonne terre, à prendre près du pont du Vauseyon, sur la route des Parcs. S'adr. au bureau d'avis.

31. Une très-bonne guitare, un cor avec tous ses tours, et un bon piano à 6 octaves. S'adr. au bureau d'avis.

32. Deux grandes tables avec quelques bancs, un lit à sangles et divers autres meubles, à bas prix. S'adr. au bureau d'avis.

## ON DEMANDE A ACHETER.

33. De rencontre, un coffre-fort en fer, qui soit en bon état. S'adr. à Claparède fils aîné, rue du Temple-neuf.

34. Des cadres de tableaux, en bon état, de préférence avec les verres. S'adr. à M<sup>lle</sup> Fornachon, qui pourrait encore recevoir quelques jeunes gens dans ses leçons de dessin d'une heure à deux et de trois à quatre.

35. De rencontre, un fourneau en catelles, qui soit en bon état. S'adr. à Fréd.-Louis Diacon, à la Coude.

**ON OFFRE A LOUER.**

- 36. Le second étage de la maison de M. de Pury-Chatelain, à la rue de l'Hôpital, consistant en deux chambres à fourneaux, une chambre à fourneau et cheminée, une chambre pour domestique, cuisine, caveau, galetas et chambre à serrier.
- 37. Dès-à-présent, un appartement bien logeable composé de plusieurs pièces, avec place pour du bétail et du fourrage, jardin, etc. S'adr. à D.-H. Richard, à Coffrane.
- 38. Un bon piano. S'adr. à M<sup>me</sup> Beaujon-Brandt, à Auvernier.
- 39. Dès le mois prochain, si on le désire, une chambre meublée qui se chauffe; on se chargerait du chauffage: cette chambre est dans une des plus belles expositions de la ville et indépendante, de manière qu'on se trouve entièrement chez soi. — A vendre, deux grandes malles, et une belle bouilloire p. faire le thé. S'adresser au bureau d'avis.
- 40. Présentement, avec ou sans meubles, le second étage de la maison Bosset, sur le bassin.
- 41. De suite ou p. Noël, un logement au faubourg des promenades, occupé depuis 8 ans par M. Grangier cadet, composé de 5 pièces et de toutes les dépendances nécessaires. Cet appartement au milieu d'un jardin et parterre, et au soleil levant, ne laisse d'ailleurs rien à désirer pour la vue et l'agrément. S'adr. au locataire.
- 42. Pour Noël, le premier étage de la maison de M. le maître-bourgeois Steiner, rue des Moulins, consistant en trois chambres à fourneau sur le devant de la maison, une chambre à manger et cuisine sur le derrière, un caveau; chambre au 3<sup>e</sup> étage sur le derrière, galetas et chambre à resserrer.
- 43. Dans la maison de feu Jonas Rieser, rue du Temple-neuf, une cave p. un dépôt, et un cabinet au second étage sur le devant, pour une personne seule. — Plus, à vendre, quelques vieilles fenêtres.

**ON DEMANDE A LOUER.**

- 44. Pour une personne seule, et à pouvoir y entrer de suite, un logement propre, de deux chambres et une cuisine. S'adresser au bureau d'avis.
- 45. Pour cet hiver, une chambre non meublée, mais qui puisse se chauffer; on la désirerait dans la rue St. Maurice ou dans une rue avoisinante. S'adr. au bureau d'avis.

**DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.**

- 46. Henriette Boillat continue à laver les blondes en soie, blanches et noires, les gazes et tulles: le tout au parfait. Elle se recommande aux Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Son adresse est chez Henri Ganeval, à Couvet.
- 47. Une personne d'âge mûr, parfaite cuisinière, sachant les deux langues, désirerait trouver une place, en ville ou à la campagne. Elle pourrait entrer de suite, et produira plusieurs certificats dûment légalisés. S'adr. au bureau d'avis.
- 48. Une fille munie de bons certificats, désire trouver une place de femme de chambre ou pour soigner un petit ménage. S'adresser au bureau d'avis.
- 49. Une jeune fille de 22 ans, porteuse de bons certificats, parlant l'allemand et le français, désirerait se placer de suite ou p. Noël, p. fille de chambre ou pour bonne d'enfant; elle sait coudre et raccommoder les bas. S'adr. au bureau d'avis.
- 50. Un jeune homme de bonnes mœurs, fort et robuste, âgé de 19 ans environ, désirerait trouver une place comme cocher et p. soigner quelques pièces de bétail, s'il y en a. S'adresser au bureau d'avis.
- 51. Une jeune fille désire trouver, p. Noël, une place de bonne d'enfant ou pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.
- 52. Une bonne cuisinière, d'âge posé et munie de bons certificats, désire se placer pour Noël. S'adr. au bureau d'avis.
- 53. On demande p. Noël, dans un institut de la campagne, une fille d'un âge mûr, qui sache coudre, tricoter et raccommoder les bas; mais on tient beaucoup à ce que ce soit une personne de bonnes mœurs et munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

**OBJETS VOLES, PERDUS OU TROUVÉS.**

- 54. Perdu pendant la foire, ou pris par mégarde, chez M<sup>me</sup> Papillon, un mouchoir de poche, toile blanche, marqué 1B; on est prié de le rapporter chez M<sup>me</sup> Garronne.
- 55. On a perdu, le Mardi de la foire, une palatine de pelisse, doublée de taffetas, que l'on prie de rapporter, contre récompense, au bureau de M. Silliman.

- 56. On a oublié, Jeudi 13 du courant, dans un magasin de la ville, un parapluie de percale bleue, à bord blanc; on prie la personne chez qui il est resté, de le remettre au bureau d'avis, contre une honnête récompense.
- 57. La personne qui, pendant la foire, a oublié un petit paquet chez M. Félix Dreyfuss, marchand de rubans, peut le réclamer, en indiquant son contenu, chez M<sup>mes</sup> Perret, maison de feu M. Olivier Petitpierre, sur la Place.
- 58. Un parapluie, oublié dans la baraque de faïence de M. Nicolas Guizot, peut être réclamé chez Stram, en le désignant en contre les frais.
- 59. On a trouvé, Mardi 4 du courant, dans la baraque où était la ménagerie, un mouchoir cadriillé, soie et coton, que l'on rendra à la personne qui l'a perdu, lorsqu'elle l'aura désigné. S'adr. au bureau d'avis.

**AVIS DIVERS.**

- 60. On informe le public que le tirage de la 1<sup>e</sup> classe 66<sup>e</sup> loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 9 Janvier prochain, et qu'on peut s'en procurer des plans et des billets au bureau de M. A.-S. Wavre, rue de Saint-Maurice.
- 61. Le public est prévenu, que la vente de bois du Comité de charité recommencera, comme ci-devant, les Mercredi et Samedi de chaque semaine, de 11 heures à midi, à l'ancien cimetière; et que l'on peut dès aujourd'hui se procurer des jetons chez M. DuPasquier, apothicaire, à quatre batz l'un.
- 62. L'hoirie de feu M. Ferdinand Pettavel, en son vivant négociant en draperie et toilerie en cette ville, invite les personnes dont le défunt pourrait être resté débiteur, ainsi que celles qui pourraient lui redevoir, à s'adresser, p. régler compte, à sa veuve, rue de Flandres, entre ci et le 15 Décembre prochain, faute de quoi la dite hoirie se prévaudra du présent avis contre les uns et les autres, selon droit. — M<sup>me</sup> la veuve de Ferdinand Pettavel, ayant été autorisée à ouvrir le magasin de son mari, a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vendra les articles dont le dit magasin se trouve encore assorti, à des prix très-avantageux.
- 63. Les amateurs du dessin sont prévenus, qu'à dater du 1<sup>er</sup> Décembre on commencera de nouveau à dessiner d'après la bosse et à faire un cours de perspective, dès 5 heures du soir à 7 heures. Ceux qui voudront profiter de ces moyens de développement, sont invités à se faire inscrire chez M. Jeanneret, maître de dessin.
- 64. Dessouslavy, horloger-pendulier, chez M. Savoye, près le Temple-neuf, fabrique des pendules de tout genre, à garantie et à juste prix. Il se charge de toute sorte de rhabillages dans cette partie, comme aussi de soigner les pendules et de faire à de vieilles pièces les changements qu'on pourrait désirer. La connaissance et la pratique qu'il a dans son état, lui font espérer de mériter la confiance du public, et il s'empresse de se rendre auprès des personnes qui le feront appeler. Son atelier est au 1<sup>er</sup> étage.
- 65. Les Dames qui, pendant la foire, ont demandé chez M<sup>me</sup> Papillon de la levantine verte p. spencer, et pris, p. faire voir, une pièce de bleu-raymond, mais oublié de la renvoyer, sont priées de la lui faire parvenir par la poste, à son adresse: M<sup>me</sup> Papillon, à Genève.
- 66. Le Sieur F. JeanFavre, grand-sautier, informe le public, qu'il continue à avoir son domicile dans la maison qu'il a habitée jusques à présent, rue du Temple-neuf, près du bureau d'avis.
- 67. A prêter, à fond perdu, environ 100 louis. S'adr., d'ici au nouvel-an prochain, au capitaine Roulet, curateur de son frère Daniel Roulet-Beaujon.
- 68. Les personnes qui auraient prêté des livres à feu M. Sansonnens, curé de Cressier, ou qui pourraient en avoir d'emprunt de lui, de même que celles qui auraient à lui faire quelque réclamation non encore réglée, ou qui seraient redevables au défunt, sont invitées à s'adresser, d'ici au 1<sup>er</sup> Décembre prochain, à M. le doyen Aibischer, à Neuchâtel.
- 69. MM. les membres de la noble Compagnie des Favres, sont cités p. la grande assemblée de cette Compagnie, qui aura lieu à l'hôtel-de-ville, le Samedi 29 Novembre courant, à deux heures fixes après midi. Le présent avis tenant lieu à chaque membre d'une citation à son domicile. *L'Avoyer de la Compagnie.*
- 70. M. Bonjour, de retour de Paris, où il s'était rendu p. se perfectionner dans l'enseignement du dessin, informe les personnes qui lui avaient accordé leur confiance avant son départ, et celles qui désèrent faire donner des leçons dans cet art à leurs enfans ou élèves, qu'il est logé en ville chez M<sup>me</sup> veuve Perrochet, maison Chambrier, près de la Poste.

*Changemens de domicile.*

- 71. Dl. Messonnier, maître tailleur d'habits, a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'il occupe maintenant le logement que vient de quitter H.-L. Gaberel, au 1<sup>er</sup> étage sur le derrière de la maison de M. DuPasquier, sur la Place, où il continue à confectionner des douillettes et des manteaux de Dames, ainsi que tout ce qui a rapport à son état. — Son épouse continue également, comé du passé, son état de tailleur pour Dames.
- 72. Jacob Rieser, tisserand, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciennes pratiques, qu'il demeure à Serrières, maison de M. Wittnauer, où il s'occupera de tous les ouvrages dépendant de son état qu'on voudra bien lui confier, tels que draps, mi-laines, toiles de ritte et de coton, nappage, serviettes, etc. etc. le tout d'après l'échantillon qu'on lui fournira.

*Départ de voitures.*

- 73. Pierre Gaschen, maître voiturier, près la Place-d'armes, fera partir, à la fin de Novembre, une bonne voiture pour Francfort, Leipzig, Dresde et Berlin. On est prié de s'adresser à lui pour les places.

*Avis aux amateurs de la chasse.*

- 74. La Ville ayant destiné, dans le bâtiment du Gymnase, un vaste emplacement pour un cabinet d'histoire naturelle, il serait utile d'avoir des collections à y placer qui pussent servir immédiatement à l'instruction; ainsi on invite MM. les amateurs de la chasse à prendre intérêt à la chose, et à considérer le musée qui se forme à Neuchâtel, comme un musée national qui servira à l'instruction de tout le pays. On prie en conséquence ces Messieurs, de bien vouloir faire hommage au musée, de tous les oiseaux et quadrupèdes qui leur paraîtront intéressans, et de les faire parvenir à M. Louis Coulon, à Neuchâtel, chargé, comme membre de la Commission littéraire, de la formation et de l'arrangement du dit musée. Chaque objet y portera le nom du donateur.

*Cours de littérature française du 19<sup>e</sup> siècle,*

par M<sup>r</sup> J. J. Jules LAPIERRE.

*Séance d'ouverture.*

Tableau des principaux événemens de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et du commencement du 19<sup>e</sup>. — Caractère du 19<sup>e</sup> siècle. — Du romantisme et du classicisme. — De l'indépendance littéraire. — De l'inspiration. — De la critique littéraire.

Cette première séance est publique. Elle aura lieu dans la grande salle du 2<sup>d</sup> étage de l'hôtel-de-ville, Vendredi 21 du courant, à 5 heures du soir. On souscrit p. les autres séances, chez M. Borel, libraire, et chez MM. Jeanneret et Baumann. Le prix est de 24 francs de France, et de 15 pour MM. les Etudiants.

*A vendre au bureau d'avis:*

- Crayons, minces et gros, en bois blanc, très-bonne qualité, à 3 batz la douzaine; dits en bois de cèdre, fins, à 6 batz; dits idem super-fins, à 9 batz; dits idem p. le dessin, à 16 bz.; dits en bois noir pour ingénieurs, à 16 batz de Suisse la douzaine. Il reste encore quelques porte-crayons en laiton, avec crayons sans bois, à 3 batz la pièce, et des crayons sans bois, à 7 batz la douzaine.
- Essence à extirper les punaises, inventée, il y a plus de 60 ans, par le docteur Jules Sorgen, en Amérique, et faite, d'après la recette originale, par L.-P.-E. Muller, ancien capitaine au service de la Grande-Bretagne, à Darmstadt. Prix de la fiole, 10 1/2 batz.
- Bol de Chypre, préparation pour teindre les cheveux en noir et châtain, avec promptitude et sans le moindre danger; prix de la boîte, 30 batz de Suisse.
- Boîtes de 18 couleurs, à 4 batz.

**TAXE DU PAIN, dès le 18 Novbre 1828.**

- Le pain mi-blanc . . . . . à 5 1/2 cr. la livre.
- Le pain blanc . . . . . à 6 1/2 cr. »
- Le petit-pain de demi-batz doit peser 4 1/4 onces
- Celui d'un batz . . . . . 8 1/2 »
- Celui de six creutzers . . . . . 14 5/8 »

**TAXE DES VIANDES, dès le 29 Septbre 1828.**

- (des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)
- Le bœuf à 10 cr. | Le veau à 9 1/2 cr.
- La vache à 9 cr. | Le mouton à 9 1/2 cr.

**PRIX DES GRAINS, au marché du 13 Novbre**

- Froment . . . . . l'émine bz. 26 1/2 à 27.
- Moitié-blé . . . . . — » 22 à 23.
- Mêcle . . . . . — » 17 à 18.
- avoine . . . . . — » 9 1/4 à 9 1/2.
- Orge . . . . . — » 14 à 15.
- Epeautre . . . . . le quintal L. 12 » 12.
- Seigle . . . . . id. » — —